

**REGION WALLONNE**  
**COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES**  
**CHAMBRE PROVINCIALE DE LIEGE**

**RAPPORT D'ACTIVITES POUR 2009**

## I. GENERALITES

### 1. Composition de la Chambre de Liège en 2009

La composition de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF est issue de l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juillet 2008 relatif à la désignation des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne. Celui-ci fait suite à l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008 (M.B. du 01<sup>er</sup> juillet 2008) remplaçant le chapitre II du Titre III du livre IV du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine qui modifie la structure et le fonctionnement de la Commission royale.

Le mandat des nouveaux membres a une durée de cinq ans renouvelables.

La Chambre provinciale de Liège est constituée :

- d'1 Président, membre effectif de la Chambre régionale, Maurice Lorenzi ;
- de 14 membres correspondants et suppléants de membres effectifs de la Chambre régionale, à savoir :
  - o Jacques Barlet, suppléant de Maurice Lorenzi
  - o Jean-Louis Chaltin, suppléant de Marylène Crepin
  - o Marc Clignez, suppléant de Dominique Guerrier
  - o Jean-Claude Cornesse, suppléant d'Hector Magotte
  - o Philippe Coyette, suppléant d'André Ozer
  - o Julien De Leval, suppléant de Sandro Canei
  - o Philippe Gérard, suppléant d'Alain Dirix
  - o Yves Jacques, suppléant de Jacques Stein
  - o André Lejeune, suppléant de Gérard Bavay
  - o Pierre Maes, suppléant de Vincent Demoulin
  - o Jean-François Potelle, suppléant d'Henri Garcia
  - o Jean-Pierre Roland, suppléant de Paul Hautecler
  - o Bernadette Royer, suppléante de Fabienne Vilvorder
  - o Thierry Sherrington, suppléant de Luc Engen.

En date du 19 septembre 2008, le Bureau de la Commission a examiné les détails du fonctionnement futur de ces instances et a rédigé un projet de règlement d'ordre intérieur soumis à l'approbation du Ministre en charge du Patrimoine.

Le bureau de la Commission a décidé que seraient soumises à l'examen des Chambres provinciales :

- les demandes d'avis relatives aux travaux sur les biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Wallonie, notamment ceux revêtus de la pastille noire ;

- les demandes portant sur les biens situés dans une zone de protection d'un bien classé, exceptionnel ou non ;
- toute demande relative à un bien situé à proximité immédiate d'un bien classé.

Le projet de règlement intérieur prévoit de maintenir le droit d'initiative des chambres provinciales en matière d'inscription sur la liste de sauvegarde d'un bien immobilier ainsi qu'en matière de proposition d'ouverture d'enquête en vue d'un classement ou d'un déclassement.

Les Chambres provinciales seront interrogées par la Chambre régionale sur les propositions de classement ou de déclassement en cours d'enquête.

Le 17 juin 2009, la Chambre régionale informe les Chambres provinciales de la décision du bureau du 16 juin 2009 d'octroyer au Secrétaire permanent, Pierre Gilissen, l'habilitation de soumettre certains dossiers portant sur des biens classés comme monument, ensemble architectural ou site, en chambres provinciales pour instruction et délibération ; ceci compte tenu de la surcharge du secrétariat régional et en dérogation à la délibération du bureau de décembre 2008 relative aux compétences des chambres provinciales.

---

**Les membres honoraires de la CRMSF** ayant fait partie de la Chambre provinciale de Liège sont Messieurs Alain Delchef, Emile-José Fettweis, Philippe Greisch et Firmin Pauquet.

---

La Chambre tient ses séances ordinaires dans les locaux du Conseil économique et social de la Région wallonne (le Vertbois).

Les principaux représentants de la **Division du Patrimoine** de la DGATLP en 2009 sont Messieurs Daniel Marcolungo et Jean-Marc Zambon (1<sup>er</sup> mai 2008), Mesdames Anne Hoffsummer, Nadine Reginster et Marie-Ange Remy. Les représentants du service régional d'archéologie en province de Liège sont Madame Geneviève Coura et Monsieur Jean-Marc Léotard.

Pour rappel, depuis 1999, deux directions régionales sont compétentes pour l'aménagement du territoire, le logement et le patrimoine en province de Liège

Liège I (Liège, agglomération, Service de l'Archéologie) Fonctionnaire délégué : Monsieur André Delecour

Liège II (province de Liège hors agglomération liégeoise) Fonctionnaire délégué : Monsieur Jean Lentz

Etabli au sein de la DGATLP de Liège I, le **Secrétariat de la Chambre provinciale** a été assuré par M. Bruno Merckx jusqu'au 31 décembre 2005. Il a été repris par Melle Christine Herman, le 01<sup>er</sup> mars 2006. Mme Annie Signorino, adjointe <sup>1</sup> a assisté cette dernière jusqu'au 01<sup>er</sup> août 2008.

Depuis septembre 2002, le secrétariat est implanté au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment III dit " conciergerie ". L'adresse postale reste cependant au bâtiment Montagne Ste-Walburge, 2 (3<sup>e</sup> étage).

## II. VOLUME GENERAL DES ACTIVITES

Suite au nouveau mode de fonctionnement, le volume des activités de la Chambre provinciale a réduit fortement. La Chambre provinciale a tenu **13 réunions**; leur cadence passant de 1 par mois au lieu de 2.

**120 avis** émis ont été notifiés.

Ces avis sont de plusieurs types :

1. **Propositions de classement** : dossiers transmis pour examen par la Chambre régionale de la CRMSF ou propositions d'ouverture d'enquête initiées par la Chambre provinciale ou examinées à la demande de particuliers : **12 dont 2 ont fait l'objet d'un avis**
  - **BLEGNY** / Saive. Examen du dossier en vue de l'extension de classement du site des ruines du château. Ce dossier n'a pas fait l'objet d'une notification.
  - **HAMOIR** / Xhignesse. Eglise Saint-Pierre. Examen du dossier en vue de l'extension du classement existant comme site aux deux tilleuls, au muret entourant l'église et au cimetière attenant. Ce dossier n'a pas fait l'objet d'une notification.
  - **LIEGE** / Liège. Classement éventuel comme monument des parties non classées du Balloir, à savoir : les façades et toitures (vues de l'intérieur et de l'extérieur), l'enclos de l'ensemble, place et quai Sainte-Barbe, rue Gravioule et rue Alphonse Maréchal, la voûte en berceau surbaissé peinte par Jean-Pierre Pincemin (1944-2006).  
Demande d'ouverture d'enquête publique du 25 juin 2008. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
  - **LIEGE** / Liège. Classement éventuel comme monument de certaines parties de l'immeuble, Boulevard d'Avroy 20, à savoir : la façade à rue, la toiture ainsi que la totalité de l'entrée du vestibule, la cage d'escalier et, au rez-de-chaussée, la salle à manger, l'antichambre et la véranda, dans leur totalité.  
Demande d'ouverture d'enquête publique du 10 juillet 2008. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
  - **LIEGE** / Liège. Examen d'une tourelle d'escalier du 17<sup>ème</sup> siècle en colombages ainsi que d'un salon au décor du 18<sup>ème</sup> siècle (manteau de cheminée et plafond stucqué) en vue de leur classement éventuel comme monument. Ces éléments sont situés dans l'immeuble, rue Hors-Château 86 dont seule, la façade est classée comme monument depuis le 14/01/1950. Ce dossier n'a pas l'objet d'un avis.
  - **LIEGE** / Liège. Réactualisation du dossier établi en 2000 relatif au classement éventuel comme monument des façades, des toitures et de l'intérieur de l'Académie des Beaux-Arts, rue des Anglais 21. Un nouveau dossier sera élaboré par un nouveau groupe de travail. formé par Maurice Lorenzi, Jean-François Potelle et Thierry Sherrington.

- **LIEGE** / Liège. Examen d'une demande de classement éventuel comme monument et comme site de l'esplanade des Terrasses. Un courrier a été adressé à la Chambre régionale lui signifiant qu'un dossier était en cours de montage à la Ville de Liège.
- **LIEGE** / Liège. Examen d'une demande d'extension de classement du passage Lemonnier, aux façades des immeubles prolongeant le passage dans la rue Lulay ainsi qu'à la salle de la Légia. Une proposition a été présentée à la Chambre régionale, le 13 octobre 2009.
- **LIEGE** / Liège. Extension éventuelle de classement, comme monument, à la totalité de la toiture de l'ancien siège de l'Association des ingénieurs électriciens issus de l'Institut Montéfiore, rue Saint-Gilles 31.  
Ouverture d'enquête publique du 1<sup>er</sup> octobre 2009.
- **LIEGE** / Liège. Classement éventuel, comme monument, du monument interallié dans sa totalité (à l'exception des ascenseurs) et de l'église régionale du Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes de Cointe + établissement d'une zone de protection.  
Ouverture d'enquête publique du 02 octobre 2009.
- **LIEGE** / Liège. Classement éventuel, comme monument et comme site, de l'esplanade des Terrasses d'Avroy. Etablissement d'une zone de protection.  
Ouverture d'enquête publique du 16 octobre 2009.
- **SERAING** / Seraing. Classement éventuel, comme monument, de l'ancien centre social de la société anonyme « Ougrée-Marihaye ».  
Ouverture d'enquête publique du 01 octobre 2009.

## 2. Propositions de déclassement : 1

- **STOUMONT** / Lorcé. Site du Moulin Mignolet (28/03/1983)

## 3. Demandes d'inscription éventuelle sur la liste de sauvegarde : dossiers transmis par l'Administration centrale de la Division du Patrimoine ou examens d'initiative : 0

## 4. Avis sur des dossiers dits " d'Urbanisme " : dossiers d'intérêt patrimonial transmis par la DGATLP (Liège I et II) : 113

Demandes relatives à une intervention :

- en site classé : **28**
- en zone de protection d'un monument classé : **29**
- à proximité d'un site classé : **3**
- à proximité d'un monument classé : **10**
- sur un bien repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental : **35** (dont 9 pour des biens avec " pastille ")

- arbres remarquables : **4**
- ensemble architectural proposé au classement : **1**
- projets éoliens : **3**

La répartition des demandes d'avis par Directions extérieures est la suivante :

**Liège I : 41 avis ont été émis** soit :

- en site classé : **12**
- en zone de protection d'un monument classé : **4**
- à proximité d'un site classé : **0**
- à proximité d'un monument classé : **1**
- sur un bien repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental avec « pastille » : **22**
- arbres remarquables : **2**

**Liège II : 72 avis ont été émis** soit :

- en site classé : **16**
- en zone de protection d'un monument classé : **25**
- à proximité d'un site classé : **3**
- à proximité d'un monument classé : **9**
- sur un bien repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental : **13** (dont 9 pour des biens avec « pastille »)
- arbres remarquables : **2**
- ensemble architectural proposé au classement : **1**
- projets éoliens : **3**

**Sur les 113 avis rendus :**

- **23 sont DEFAVORABLES** soit 20 %
- **32 sont FAVORABLES** soit 28 %
- **14 sont FAVORABLES CONDITIONNELS** soit 12 %
- **10 sont FAVORABLES AVEC RESERVES** soit 9 %
- **29 ne S'OPPOSENT pas** soit 26 %
- **3 sont DANS L'IMPOSSIBILITE DE SE PRONONCER** soit 3 %
- **2 divers (remarques sur une étude de faisabilité, rapport de visite préalable à un permis d'urbanisme)** soit 2 %

**5. Avis sur des interventions sur des biens classés (clôture de certificat de patrimoine) : 0**

## COMMENTAIRES

Pour les **biens non classés**, la CPMSF a été interrogée en 2009 **non systématiquement** sur les biens repris à l'inventaire avec une pastille noire et ceux jouxtant immédiatement des biens classés. Les directions extérieures de la DGATLP, consultent la Commission pour tous les travaux relatifs à des sites classés. Les projets d'intervention sur monuments classés sont traités dans le cadre des procédures dites " de certificat de patrimoine ".

---

### III. AUTRES INSPECTIONS ET ACTIVITES HORS SEANCES ORDINAIRES

#### 1. Journées du Patrimoine 2009. Patrimoine et Modernité

Aucune activité n'a été organisée.

#### 2. Autres inspections et activités hors séances ordinaires

**ESNEUX** / Esneux. Château du Rond Chêne

Le 10 février 2009, une délégation issue de la Chambre provinciale et de la Chambre régionale, section « Monuments » a effectué une inspection sur place dans le cadre d'un montage d'un nouveau dossier de classement éventuel comme monument du château. Cette visite avait également comme objectif l'instruction parallèle de ce bien avec celui de certaines parties du château Mondron à Jumet (CHARLEROI).

LIEGE / Liège. Groupe de travail " En Neuvicé et rue du Pont " constitué en 2008

La Chambre provinciale est fréquemment interrogée dans le cadre de permis d'urbanisme ou de demandes de régularisation de travaux réalisés En Neuvicé. Tout en se réjouissant du regain d'intérêt que suscite à nouveau ce quartier historique du centre ville, elle s'inquiète toutefois des interventions qui sont envisagées voire exécutées sans autorisation. Celles-ci visent généralement la modification du volume de toiture pour une occupation maximale des maisons, des changements de châssis en bois par du P.V.C., des transformations des rez-de-chaussée permettant parfois l'entrée de véhicules, des aménagements arrière qui perturbent la lecture de la trame parcellaire ancienne caractéristique à cet endroit (volume principal, cour, bâtiment annexe).

Il s'est avéré intéressant d'ajouter la rue du Pont qui comporte de nombreux bâtiments à vendre et qui seront rénovés très prochainement, vraisemblablement dans le même esprit que ceux de la rue En Neuvicé.

Ce groupe de travail s'est réuni 5 fois en 2009.

## IV. PROTECTION DES MONUMENTS

### 1. Propositions d'inscription sur la liste de sauvegarde :

En 2009, 1 proposition d'inscription sur la liste de sauvegarde a été approuvée et signée par le Ministre, en charge du Patrimoine, à savoir :

- **ENGIS** / Hermalle-sous-Huy. Arrêté ministériel du 27 avril 2009 inscrivant la ferme castrale sur la liste de sauvegarde.

### 2. Classements/déclassements :

En 2009, 5 classements comme monument ont été approuvés et signés par le Ministre, en charge du Patrimoine, à savoir :

- **LIEGE** / Liège. Arrêté ministériel du 16 février 2009 classant comme monument certaines parties du Trocadéro, rue Lulay des Fèbvres 6, à savoir : la façade à rue à l'exception du rez-de-chaussée, la totalité des toitures y compris la charpente métallique et la salle de spectacle, à l'exception des sièges.
- **LIEGE** / Liège. Arrêté du 20 février 2009 classant comme monument la totalité de la maison Rassenfosse, rue Saint-Gilles 366 à Liège et établissant une zone de protection.
- **LIEGE** / Liège. Arrêté ministériel du 01<sup>er</sup> avril 2009 classant comme monument certaines parties de l'immeuble, Mont Saint-Martin 21 et 23, à savoir : les façades et toitures nord et sud; la fontaine dans la cour nord; les murs de soutènement des jardins en terrasses; la terrasse sud et ses arcades; les façades et toitures de la maison canoniale, au sud.
- **LIEGE** / Liège. Arrêté ministériel du 02 juin 2009 classant comme monument, l'orgue Pereboom de l'église Sainte-Foy, située à l'angle des rues Commandant Marchand et Saint-Léonard.
- **LIEGE** / Liège. Arrêté ministériel du 06 juin 2009 classant comme monument les parties non classées du Balloir, à savoir : les façades et toitures (vues de l'intérieur et de l'extérieur), l'enclos de l'ensemble, place et quai Sainte-Barbe, rue Gravioule et rue Alphonse Maréchal, la voûte en berceau surbaissé peinte par Jean-Pierre Pincemin (1944-2006).

En 2009, il n'a été procédé à aucun déclassement.



## **V. INTERVENTIONS SUR BIENS CLASSES**

### **1. Demandes d'ouverture de certificat de patrimoine (21)**

Rappel sur la procédure de certificat de patrimoine. Le rapporteur de la Commission n'est pas tenu de s'engager de manière contraignante dans l'évolution d'un projet : il peut réserver son avis en l'attente d'une position collégiale de la CRMSF. En principe, l'avis définitif de la CPMSF en fin de procédure ne doit plus intégrer de remarques fondamentales sur le projet.

- **AUBEL** / Aubel. Immeuble, place Ernst 9. Monument classé depuis le 02/02/1984  
Réhabilitation façade avant et toiture + rénovation intérieure (création de 2 appartements et de 2 duplex)
- **AUBEL** / Aubel. Immeuble, place Ernst 29. Monument classé depuis le 04/09/1984  
Réhabilitation façade avant et toiture + rénovation intérieure
- **DISON** / Dison. Fondation Adolphe Hardy. Monument classé (façade avant) depuis le 16 novembre 1994  
Restauration charpente, couverture, menuiserie + mur de refend
- **HUY** / Huy. Remparts, rue de la Résistance 12. Monument classé depuis le 05/04/1972  
Restauration du mur (enlèvement de la végétation et réparation des maçonneries)
- **MARCHIN** / Grand-Marchin. Eglise Notre-Dame, rue de l'Eglise 11. Monument classé depuis le 01/08/1933  
Problèmes d'humidité en façade ouest
- **PLOMBIERES** / Montzen. Rue Gustave Demoulin 37. Monument classé depuis le 11/09/1990
- **VERVIERS** / Verviers. Maison vicariale de l'église Saint-Remacle, rue des Raines 6. Monument classé depuis le 19/10/1984  
Restauration de la toiture et des façades
- **STAVELOT** / Stavelot. Rue Haute 17. Monument classé depuis le 20/06/1985  
Pose d'enseignes (toiles tendues) et remplacement des fenêtres et des seuils de fenêtre
- **WISE** / Lixhe. Maison, rue de la Halle 3. Monument classé depuis le 30/09/1981  
Restauration de la charpente, de la toiture, des châssis et mise en œuvre d'un badigeon en façade

### **2. Fin de procédure de certificat de patrimoine (0)**

Le Président et la Secrétaire saluent la qualité du travail réalisé par les Membres de la Chambre en 2009.

Rapport annuel de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF  
Liège, Assemblée générale de la CRMSF du 07 mai 2009

<b><u>I. GENERALITES</u></b>	2
1. Composition de la Chambre de Liège en 2009	2
<b><u>II. VOLUME GENERAL DES ACTIVITES</u></b>	4
1. Propositions de classement	4
2. Propositions de déclassement	5
3. Demandes d'inscription éventuelle sur la liste de sauvegarde	5
4. Avis sur des dossiers dits « d'Urbanisme »	5
5. Avis sur des interventions sur des biens classés (clôture de certificat de patrimoine)	6
<b><u>III. AUTRES INSPECTIONS ET ACTIVITES HORS SEANCES ORDINAIRES</u></b>	7
1. Journées du Patrimoine 2009. Patrimoine et Modernité	7
2. Autres inspections et activités hors séances ordinaires	7
<b><u>IV. PROTECTION DES MONUMENTS</u></b>	8
1. Propositions d'inscription sur la liste de sauvegarde (approuvées par le Ministre)	8
2. Classements/déclassements (approuvés par le Ministre)	8
<b><u>V. INTERVENTIONS SUR BIENS CLASSES</u></b>	9
1. Demande d'ouverture de certificat de patrimoine	9
2. Fin de procédure de certificat de patrimoine	10

**CRMSF**  
**CHAMBRE PROVINCIALE DE LIEGE**  
MONTAGNE STE-WALBURGE , 2 (3<sup>e</sup> ÉTAGE)  
4000 LIEGE  
04 / 224.54.79 FAX: 04 / 224.54.33.  
christine.herman@spw.wallonie.be  
www.crmsf.be